

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Juin 2021

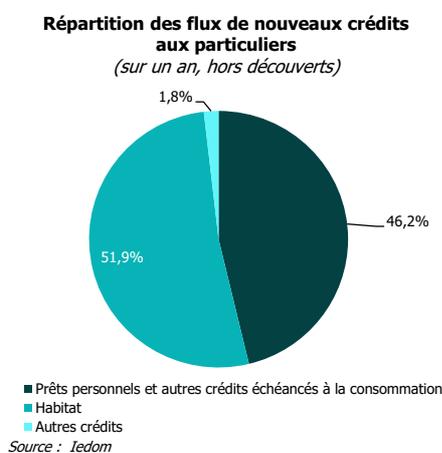
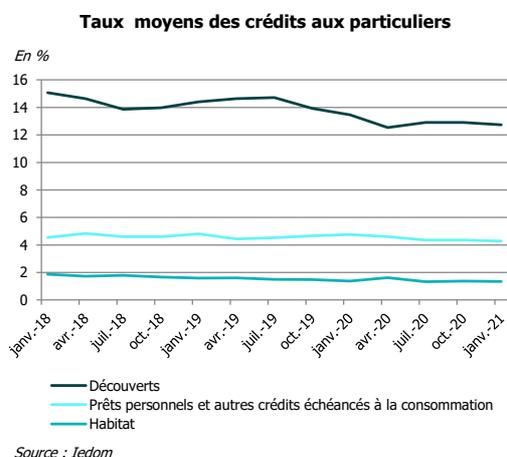
## TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN GUADELOUPE

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021

### LE COÛT DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS BAISSE

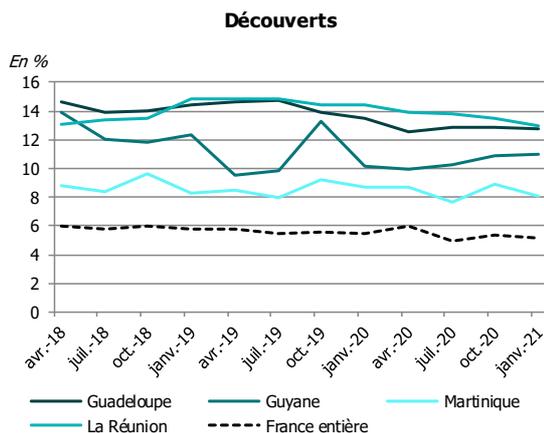
- Le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** diminue légèrement à 4,27 % en janvier 2021 (-9 points de base par rapport à octobre 2020). En moyenne, les nouveaux crédits accordés sont de 17 236 €.
- Le taux moyen des **découverts** recule également à 12,73 %, en baisse de 17 points de base (pdb) sur trois mois. Ils atteignent en moyenne 552 €.
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** s'élève à 1,34 % en janvier 2021, soit une diminution de 4 pdb. Le montant moyen des prêts accordés atteint 161 289 €.
- En **France entière**, les taux moyens des crédits aux particuliers s'orientent à la baisse entre octobre 2020 et janvier 2021. Ceux-ci demeurent inférieurs aux taux moyens observés en Guadeloupe.

### Caractéristiques des nouveaux crédits en Guadeloupe

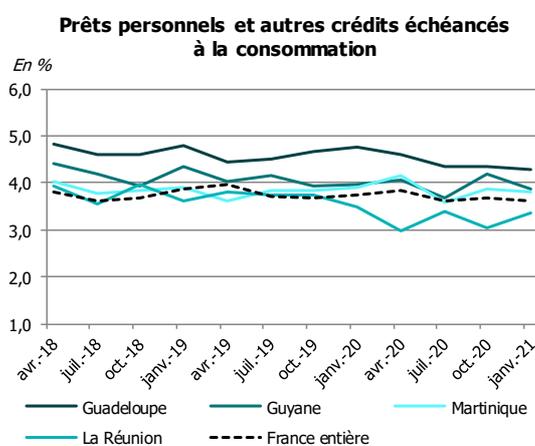


Taux moyen débiteurs en %						Variations		
		janv.-20	avr.-20	juil.-20	oct.-20	janv.-21	1 an	1 trim
Guadeloupe	Découverts	13,46	12,53	12,91	12,90	12,73	-0,73	-0,17
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,76	4,60	4,35	4,36	4,27	-0,48	-0,09
	Habitat	1,37	1,63	1,32	1,38	1,34	-0,03	-0,04
France entière	Découverts	5,48	5,94	4,98	5,34	5,15	-0,33	-0,19
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,75	3,83	3,61	3,67	3,61	-0,14	-0,06
	Habitat	1,17	1,31	1,29	1,29	1,24	0,07	-0,05

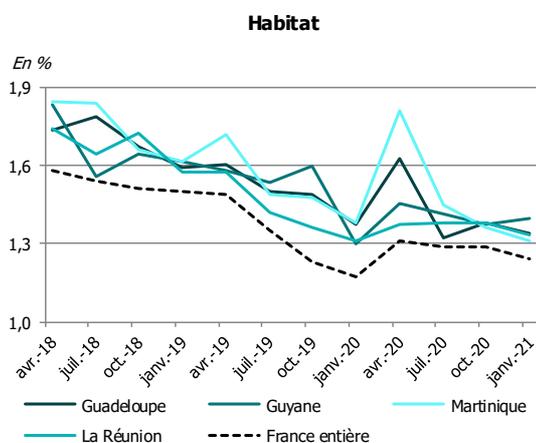
## Taux moyen des crédits aux particuliers par géographie



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Guadeloupe exploite environ 17 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.